

# INFOS PATIENTS DOULEURS CHRONIQUES

Les spécialistes du département ont rédigé des fiches d'information dans le but de vous éclairer sur votre pathologie ou les techniques utilisées pour le traitement de celle-ci.

Ces fiches complètent l'information orale reçue en consultation. **La douleur aiguë, c'est toujours un signal d'alarme. Utile et protectrice, elle alerte lorsque survient un problème de santé. Quelle que soit son origine, elle nécessite une prise en charge médicale, afin de pouvoir établir un diagnostic et de prescrire un traitement adapté. Avoir moins mal ou ne plus avoir mal, c'est possible : parlez-en à votre médecin.**

**A l'IMM, nous nous engageons à prendre en charge votre douleur.**

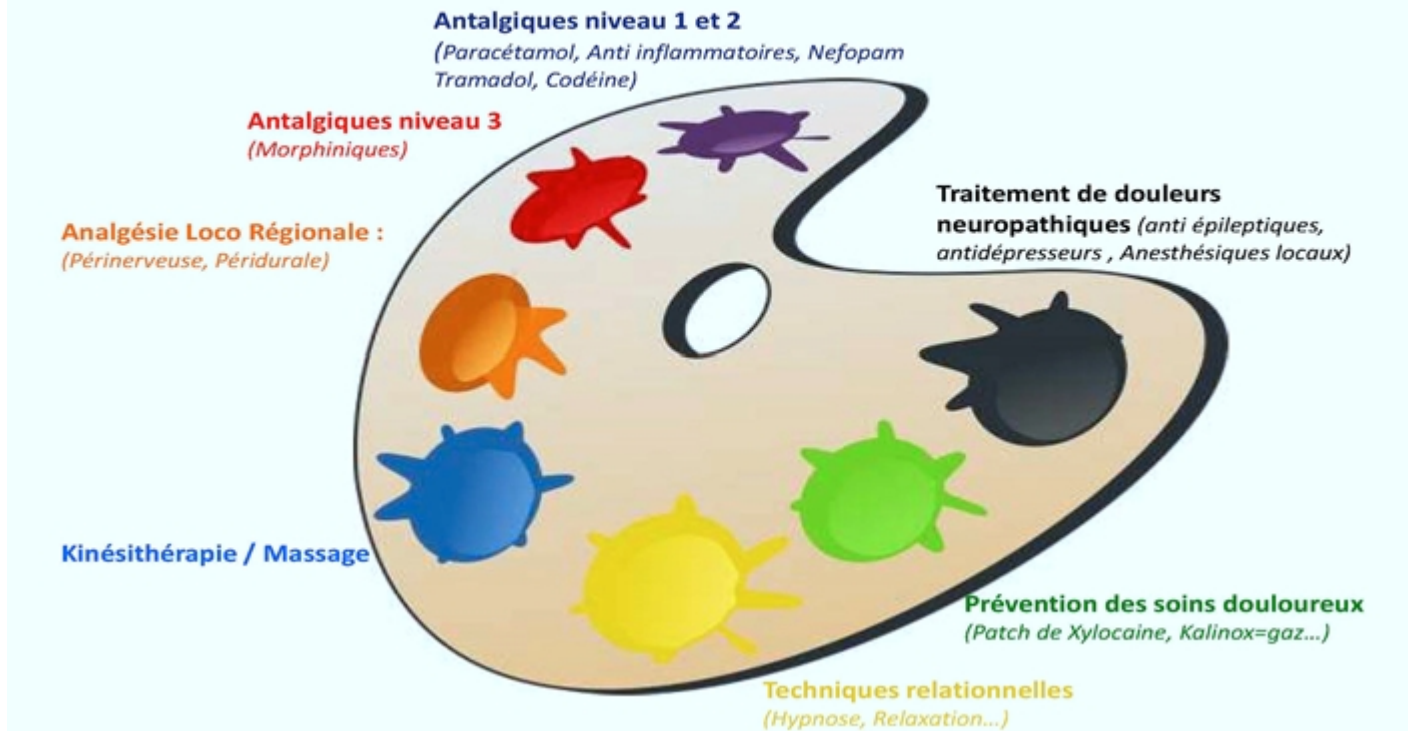
## 1/ LA DOULEUR A UNE CAUSE

Quelle que soit son intensité, la douleur est toujours le signal que quelque chose ne va pas. Traumatisme, acte chirurgical, origine infectieuse, migraine, ulcère, tendinite, cancer... Toute douleur a une cause. C'est pourquoi il est important de l'écouter et de consulter un médecin lorsqu'elle se manifeste ou qu'elle s'installe.

## 2/ LA DOULEUR SE PREND EN CHARGE

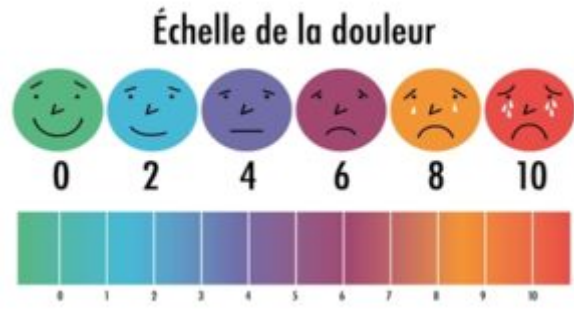
La consultation permet d'établir un diagnostic et de mettre en place le traitement adapté. Des antalgiques peuvent également être prescrits pour combattre la douleur. A l'IMM, la palette de traitements est large : antalgiques de niveau 1, 2 et 3, analgésie loco-régionale (péridurale, péri nerveuse), traitements de douleurs neuropathiques (antiépileptiques, antidépresseurs, anesthésiques locaux), prévention des soins douloureux (patchs...), soins de kinésithérapie, techniques relationnelles (hypnose, relaxation...).

# LA PALETTE DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR A L'IMM



## 3/ LA DOULEUR, ÇA S'ÉVALUE

Faible ou moyenne, intense ou difficilement supportable : la sensation de douleur n'est pas la même d'un individu à l'autre, et il est important de l'évaluer pour bien la prendre en charge. Pour l'évaluer, il suffit de lui donner une note sur une échelle comprise entre 0 et 10 : 0 correspond à l'absence de douleur, 10 à une douleur inimaginable.



#### 4/ LA DOULEUR PERSISTANTE NÉCESSITE UNE CONSULTATION SPÉCIALISÉE

Si la douleur dure au-delà de trois mois, on parle alors de douleur chronique.

Parlez-en à votre médecin traitant : la douleur persistante nécessite une consultation spécialisée.